



URGENCE RECRUTEMENTS

Pour un service public de qualité !



Au service des députés, le personnel permanent de l'Assemblée nationale n'est plus assez nombreux pour les accompagner convenablement dans l'exercice de leurs missions. Nous sommes « à l'os » dans tous les services et la pénurie de personnels ne cesse de s'aggraver d'année en année. Ce qui est en jeu ? Rien de moins que la capacité des députés à agir en toute indépendance !



de personnel pour un service public à la hauteur des enjeux

Le temps politique nécessite une forte réactivité des personnels dans tous les domaines d'intervention de l'Assemblée. C'est vrai tant en ce qui concerne l'élaboration de la loi et le contrôle du Gouvernement, pour rédiger des rapports, préparer des amendements, fournir des analyses juridiques, que dans le domaine administratif : organisation des réunions, accueil, visites, Sécurité sociale, transports...

Plus les capacités d'expertise s'amenuisent, moins les conditions d'un débat démocratique riche et serein sont réunies. Un député moins informé et moins épaulé par une administration politiquement neutre, à son service exclusif, c'est un député moins outillé pour accompagner l'exécutif face aux oppositions ou au contraire, pour mettre au défi l'exécutif et la majorité.

Malgré un dévouement total des personnels, la pénurie d'effectifs a aussi pour conséquence un allongement des délais et des capacités d'accompagnement moindres pour toutes les activités permettant aux députés d'exercer leur mandat. Moins d'aide pour l'organisation des réunions et l'accueil des invités, moins de réactivité dans le traitement des demandes de remboursement, etc.



de personnel sous statut pour des conditions de travail acceptables

La pénurie d'effectifs signifie pour les personnels un alourdissement constant de la charge de travail, déjà largement dérogatoire et exorbitante du droit commun, une pression accrue, une désorganisation des services, des pertes de savoir-faire, des difficultés pour la mobilité, l'avancement, les horaires de travail... Et là aussi, nous avons touché le fond !

Les concours organisés ces dernières années sont très loin de compenser le nombre de départs à la retraite, et tiennent encore moins compte de l'accroissement constant de l'activité législative, comme de l'évolution des autres besoins des députés. Le recrutement de personnels contractuels, loin de combler la pénurie, a ajouté des inégalités et difficultés nouvelles.

Il est injuste que les personnels contractuels soumis de fait aux mêmes obligations que les fonctionnaires ne disposent pas des mêmes droits. Les sujétions horaires très spécifiques à l'Assemblée doivent impliquer un régime indemnitaire adapté. Rappelons qu'un CDD, cela signifie des difficultés quotidiennes supplémentaires, pour l'accès au logement ou au crédit par exemple. Sans même parler du recours aux externalisations qui place les personnels dans des situations plus critiques encore.

Revendication n° 1 du SPAN CGT :

Recruter massivement et sous statut !